

Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 24 novembre 1893

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Champury, Édouard \(1850-1890\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Dequenne, François \(1833-1915\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#) est destinataire de cette lettre
[Pré, Élise \(1861-\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Silberling, Maximilien \(1842-1897\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation2 p. (174r, 175r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 24 novembre 1893, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32456>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [24 novembre 1893](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

Résumé Sur le déménagement du mobilier des deux pièces occupées par le bureau du journal du *Devoir* au Familistère, que l'administration de l'Association souhaite utiliser ; un poêle et un lavabo cédés à Élise Pré et le bureau de Champury cédé à Doyen.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Déménagement](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)
- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)
- [Pré, Élise \(1861-\)](#)
- [Silberling, Maximilien \(1842-1897\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : aile droite](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Champury, Édouard (1850-1890)

Genre Homme

Pays d'origine

- France
- Suisse

Activité Presse

Biographie Journaliste français d'origine suisse né en 1850 et décédé en 1890 à Nantes (Loire-Atlantique). Édouard Champury est rédacteur du journal du Familistère *Le Devoir* de 1878 à 1880, puis rédacteur du *Phare de la Loire* à Nantes (1844-1944). Il épouse une habitante du Familistère, [Élisa Lardier](#). En 1888, il

résidé au 11, bis rue Richeux, à Nantes (Loire-Atlantique). La soeur d'Édouard Champury, Christine Champury (1860-1927), fonde en 1893 une école ménagère à Carouge (Suisse) près de Genève.

NomDequenne, François (1833-1915)

GenreHomme

Pays d'origine

- Belgique
- France

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieIndustriel belge et français né en 1833 à Tournai (Belgique) et décédé en 1915 à Moÿ-de-l'Aisne (Aisne). François Dequenne épouse le 12 avril 1859, à Origny Sainte-Benoïte, Rose Esther Allart (1839 -) avec laquelle il a deux enfants : [Charles \(1867-1922\)](#) et Marie (1869-). François Dequenne est directeur à l'usine de Guise dans les années 1860. Des dissensions au sein de la manufacture le poussent à quitter le Familistère avant de solliciter Godin pour un nouvel emploi en 1871. Il est directeur des constructions puis de la fabrication de l'usine de Guise. Dequenne fait partie des six premiers associés de l'[Association coopérative du capital et du travail](#) le 13 août 1880. À la mort de Godin en janvier 1888, il est nommé gérant désigné pour assister Marie Moret, élue administratrice-gérante. Il succède à la veuve du fondateur en juillet 1888 et occupe la fonction jusqu'à sa retraite en 1897. Il obtient la nationalité française en 1889. La gérance de François Dequenne, très active sur le plan industriel, débute avec l'achèvement des constructions du Familistère de Laeken-les-Bruxelles. Son gendre [Louis-Victor Colin](#) lui succède à la gérance de la Société du Familistère.

NomDoyen, Pierre-Alphonse (1837-1895)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Employé/Employée
- Familistère
- Presse

BiographieEmployé français de la [Société du Familistère de Guise](#), né en 1837 à Surfonds (Sarthe) et décédé en 1895 à Guise (Aisne) au Familistère. Il épouse en premières noces Pauline Anastasie Lemarie et en secondes noces Émilie Virginie Brunet. Il a deux enfants. Doyen entre au service du Familistère en 1878 et il se voit confier la gérance du journal *Le Devoir* (Guise, 1878-1906) de la création de celui-ci en 1878 jusqu'à sa mort en 1895.

NomPré, Élise (1861-)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Domestique
- Employé/Employée
- Familistère

- Industrie (grande)
- Ouvrier/Ouvrière

BiographieOuvrière et employée de maison française née Joseph en 1861 à Guise. Élise Joséphine Joseph se marie à Jules Pré ou Près (1855-1896), mouleur à l'usine du Familistère de Guise. Élise Pré travaille à l'usine du Familistère de Guise ; où ses frères sont employés comme mouleurs. Elle travaille comme blanchisseuse et femme de ménage. À partir de 1892, elle est employée de maison de Marie Moret et d'Émilie Dallet au Familistère. Elle habite dans l'aile droite du Palais social jusqu'en 1911 au moins.

NomSilberling, Maximilien (1842-1897)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriériste
- Ingénieur

BiographieIngénieur et fouriériste français né en 1842 à Strasbourg (Bas-Rhin) et décédé en 1897 à Brusturoasa (Roumanie). Employé des ponts et chaussées à Strasbourg en 1869, il est actif en Autriche, en Roumanie et en Bulgarie après la guerre franco-prussienne de 1871. Abonné à Bucarest au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Pour nos Services le 21 mai 93
Si tel chose se trouvait que
vous causerait ce derniers-
gemens, je vous donnerais
l'ancien bureau de Cham-
pierre au Monsieur Doyen,
je ne saurais plus faire
que je vous confirme ma lettre
d'hier. J'ai en mains la
Votre M. M. la presente

Faites ce que l'administra-
tion du Ministère nous
perméde; c'est la première
pièce du bureau du Doyen.

Tous dites que il y a dans
cette pièce un grand bureau
(je n'en sais point la grande-
tude carree que vous désignez
ainsi) et 2 caissons. Il serait
inutile de monter cela dans
les greniers... que ce ferait en?
qu'on les mette en attendant
dans la pièce où est la boite
aux lettres à côté de mon propre

comptoir

bureau (ou bien au bureau avec mes voisins)
Donnez à clore le voile
de la boite à charbon et le parabole
si cela l'arrange. Si elle me
neut pas du parabole, faire en
ce que nous aurons convenu

— Caravant de laisser boucher
la porte qui met en commun-
ication les deux pièces et
d'ouvrir une porte entre le
cabinet de la monnaie et
peut être feriez-vous bien
de nous si l'en me permettait
que le ger (maitre) Gens de
chambre garderaires au 5^e,
et maitre dans la pièce où est
la boite aux lettres, tout
ce qui va se trouver dans la
pièce restant pour le bureau
du Doyen, et l'on a dire que
les caissons pieces aux murs
et faire les imprimés. Alors
je rendrais les deux pièces
à ces - Maitres.

Pour nous indemniser
de l'urdroit de travailler que
nous causerait ce dévirement
gouvernement, je nous donnerais
l'ancien bureau de Cham-
pêtre dont nous n'avons
j'ost parlé. Nous pourrions
ainsi faire nos écritures
chez nous.

Quant à la brouette
qui nous serv. pour le trans-
port du Devoir, elle pour-
rait être remise à la remise
ou sous mes portages.

On pourrait empêcher les
lithes et les collections dans
les deux pièces dont je parle :
au 3^e et au 1^{er} étages ; mais
il faudrait attendre mon
retour pour monter ces
étagères qu'on déplacerait
du journal et qu'on garderait
en attendant dans une des
pièces de mon appartement.

au 1^{er} ét. au 3^e au 1^{er} au 3^e au 1^{er} au 3^e au 1^{er} au 3^e

Examinez tout cela je
vous prie et dites à M.
Bequeux que nous
étudions la question et
qu'en tout cas, il peut
compter sur la première
pièce.

S'il vous paraît indis-
pensable de garder pour
nous la 2^e pièce, nous
la garderons. Si non,
comme je vous dis ; nous
aurions les collections au
3^e et au 1^{er} et nous ferions
les écritures chez nous.

Dites-moi ce que nous
conduiront après examen et
comment nous croys que on
peut ranger toutes choses ?

J'ai pris note de les autres
informations touchant M. Silber-
ling et les quittances d'Octobre.

Nous nous envoions, tout
nos amitiés

M. Godin